

III L'évolution du concept de l'espace jeunesse

Peu à peu l'espace jeunesse devient un espace incontournable des bibliothèques, la taille de cet espace tend à augmenter. L'espace jeunesse connaît des évolutions. L'arrivée de nouveaux supports dans les médiathèques fait évoluer les pratiques des jeunes usagers. De plus une réflexion est menée sur la cohabitation des jeunes dans l'espace jeunesse. L'évolution du concept de l'espace

jeunesse n'empêche pas les professionnels de se poser une question essentielle comme assurer la transition entre la section jeunesse et la section adulte.

A) L'arrivée de nouveaux supports induisent de nouveaux modes d'accès

De nouveaux supports apparaissent dans les bibliothèques, on commence à voir émerger un nouveau terme : médiathèque dans le vocabulaire des bibliothèques. Dans les médiathèques, l'apparition des VHS (Video Home System) a lieu à la fin des années 1970 début des années 1980, lui succède celle des DVD (Digital Versatile Disc) à la fin des années 1990. L'informatisation des bibliothèques municipales a lieu dans les années 1990, cela induit l'arrivée d'ordinateurs et plus tard d'Internet au sein de ces établissements. Dans les années 2000, c'est au tour des ressources numériques de faire leur entrée dans les médiathèques. Ces nouveaux supports dans la bibliothèque ont désormais trouvé leur place. Quels accès les jeunes usagers ont-ils à ces nouvelles technologies ?

1) DVD

L'arrivée des DVD en médiathèque a une incidence sur les espaces, en effet ils forment la vidéothèque. Les DVD jeunesse ne sont pas l'espace jeunesse ce qui favorise la circulation de l'utilisateur jeune dans la médiathèque.

Les DVD sont accessibles aux usagers de la section jeunesse, cependant il y a certaines restrictions d'accès pour ces usagers. A la médiathèque Ormédo, on peut emprunter un DVD par carte enfant⁸⁸. Avant la mise à jour de ce règlement en 2015, cette médiathèque autorisait uniquement trois DVD par foyer. Le changement de l'article 8 du règlement, permet à chaque enfant de choisir son DVD et permet à la famille d'avoir plus grand nombre de DVD. Avec l'ancien règlement, un couple ayant deux enfants⁸⁹ pouvait emprunter trois DVD mais avec le nouveau il a la possibilité d'en emprunter quatre. Ce nouveau système favorise les familles donc les enfants en élargissant leur possibilité d'emprunt désormais un adulte célibataire⁹⁰ ne peut plus emprunter trois DVD mais seulement deux. Le fait de modifier un règlement peut « avantager » certains usagers (les familles) mais en « défavoriser » d'autres (un usager adulte seul) cependant un

⁸⁸ Voir partie II C

⁸⁹ L'exemple se base sur le fait que le couple et les deux enfants sont inscrits dans cette bibliothèque

⁹⁰ Un adulte célibataire représente un foyer

adulte peut emprunter deux fois plus de DVD qu'un enfant. La médiathèque fait une distinction de prêt pour ce support en fonction de l'âge.

Dans la médiathèque Ormédo, les usagers jeunes ne peuvent emprunter que des DVD étiquetés ENF pour enfant ou BB pour bébé. Les bacs DVD jeunes sont à la hauteur de vision des enfants mais les bacs DVD adultes sont plus hauts afin d'empêcher ce public jeune d'y accéder. Là encore, on joue sur la visibilité des collections par rapport à l'âge de l'utilisateur. A partir de 13-14 ans la limite d'âge n'est pas vraiment définie, ils peuvent emprunter des DVD adultes. Parfois, il existe des exceptions : certains DVD dans les bacs enfants ont une étiquette orange sur laquelle est marquée « déconseillé aux moins de 10 ans ».

A Lisa Bresner, on constate deux restrictions, l'une d'elle est similaire à la médiathèque Ormédo, les enfants de moins de 13 ans ne peuvent pas emprunter de DVD adulte⁹¹. Une autre restriction est la limitation de 2 DVD fiction, cependant celle-ci vaut pour les jeunes usagers comme pour les adultes. Il ne s'agit donc pas une restriction à destination uniquement de l'utilisateur jeune mais à l'ensemble du public abonné de la médiathèque. On peut supposer que la mise en place de cette limite a pour objectif de permettre à tous d'accéder aux DVD fiction car ceux-ci sont très demandés.

L'accès au support DVD pour les plus jeunes usagers est limité à cause de leur âge. Pour éviter qu'ils voient des scènes de violence, choquantes..., ils n'ont donc accès qu'à leur fonds. Cependant un changement s'effectue dès lors que l'enfant atteint 13-14 ans, on juge alors que l'adolescent est en mesure d'accéder à ce fonds adulte. Est-ce que comme pour les DVD, en médiathèque on constate un fonctionnement similaire pour l'accès aux ordinateurs ?

2) Ordinateurs

Les ordinateurs et Internet sont présents dans les médiathèques depuis la fin des années 1990 – début des années 2000. Ils servent pour trois usages: l'accès au catalogue de la médiathèque, l'accès Internet et à l'accès de logiciels (Libre Office writer ...). L'accessibilité aux ordinateurs est-elle la même pour tous ? En ce qui concerne l'accès à l'ordinateur contenant uniquement le catalogue, on pourrait dire oui. Cependant, ce n'est pas le cas. D'une part un usager trop jeune (0-6ans) ne sait pas obligatoirement se servir d'un ordinateur et d'autre part les chaises en face des ordinateurs ne sont pas adaptées à leur taille. Pour les autres ordinateurs, le problème est l'accès à

⁹¹ Restriction similaire à la médiathèque Ormédo

Internet. Les médiathèques peuvent bloquer certains sites en fonction du contenu qui pourrait choquer les jeunes usagers. L'accès Internet est donc limité. Les trois médiathèques de l'étude de cas ont fait des choix différents.

Dans la médiathèque Lisa Bresner, l'accès aux postes informatiques est disponible pour tous les usagers. Cependant l'accès à Internet est limité à deux heures par jour, on préconise 10 minutes de pause entre chaque heure, de plus « l'utilisation d'Internet est réservée, en priorité, à la recherche documentaire⁹² ». Dans le cas de cette médiathèque, pour l'utilisation des ordinateurs on ne fait pas la distinction entre l'utilisateur de l'espace jeunesse et l'utilisateur de l'espace adulte. Toutefois, on privilégie l'accès à ceux qui font de la recherche documentaire par rapport à ceux qui souhaitent se distraire. Les jeunes et plus particulièrement les adolescents vont sur les ordinateurs des médiathèques pour se détendre et communiquer : faire des jeux, aller sur les réseaux sociaux... Cette priorité donnée à la recherche documentaire limite indirectement l'accès aux ordinateurs pour les jeunes qui n'utilisent pas forcément cet outil pour la recherche documentaire.

A contrario la médiathèque Gao Xingjian a mis en place, une première limite d'accès : les ordinateurs ne sont pas accessibles avant 5 ans. On peut émettre plusieurs hypothèses concernant cette restriction : on le juge trop jeune pour être devant un écran, l'enfant ne sait pas encore se servir d'un ordinateur, le mobilier informatique n'est pas adapté à son âge. Cette médiathèque fait une distinction en fonction de l'âge des usagers jeunes, de 5 à 8 ans, ils ont le droit à une demi-heure sur les ordinateurs et à partir de 9 ans une heure comme pour tous les autres usagers. Pourquoi ce choix, est-ce que les ordinateurs sont très demandés ? Limite-t-on l'accès aux plus jeunes pour que tout le monde puissent les utiliser ou alors juge-t-on que l'enfant de 5 à 8 ans ne doit pas rester trop longtemps devant l'écran et cela pour son bien-être. Quoi qu'il en soit, cette bibliothèque fait une distinction en fonction de trois tranches d'âge, les moins de 5 ans, les 5-8 ans et les 9 ans et plus. L'âge charnière change pour les ordinateurs, l'utilisateur jeune jouit des mêmes droits que l'utilisateur adulte à partir de 9 ans dans le cas de cette médiathèque.

A Ormédo, on fait une première distinction entre les inscrits et les non-inscrits. L'inscrit ayant un ticket permettant d'accéder à Internet durant toute l'année de son abonnement, il n'est pas nécessaire de créer un ticket chaque jour. Le non-inscrit peut demander un ticket d'accès à Internet seulement pour la journée. La deuxième distinction étant l'âge, dans l'article 15 du règlement des bibliothèques municipales d'Orvault⁹³, il est stipulé : « *Les enfants de moins de 8 ans ne peuvent*

⁹² Phrase tirée de la charte de consultation d'internet des bibliothèques municipales de Nantes. La charte est disponible sur le site : <https://bm.nantes.fr/home/pratique/reglements-et-chartes.html>

⁹³ Dont fait partie la médiathèque Ormédo

pas utiliser les postes informatiques sans être accompagnés d'une personne majeure. » Cet article précise que l'accès « physique » aux ordinateurs pour les enfants de moins de 8 ans relève de la responsabilité de leurs parents. Toujours dans le même article du règlement, il est indiqué que le temps d'utilisation des ordinateurs est limité à 2 heures par usager et par jour. On s'aperçoit que cette médiathèque ne fait pas de distinction de la durée d'utilisation en fonction de l'âge de l'utilisateur jeune. Un dernier élément qui doit être soulevé ce sont les risques que peuvent engendrer un accès à Internet. La médiathèque Ormédo, le signale dans l'article 15 de son règlement : « *Le contenu diffusé sur Internet peut se révéler choquant, partial, voire illégal. La ville d'Orvault, la médiathèque et le personnel de la structure ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables des données, des informations et contenus divers rencontrés lors de vos navigations.* » Ce paragraphe permet de protéger la municipalité et la médiathèque contre toutes protestations futures concernant l'accès à Internet. Les médiathèques Lisa Bresner et Gao Xingjian ont un article équivalent dans leur charte informatique ou charte Internet. Pour conclure, l'accès à Internet pour les jeunes dans les médiathèques relève de la responsabilité de leurs parents.

L'accès aux ordinateurs pour les jeunes de l'espace jeunesse est de manière générale plus régulé que pour d'autres supports en médiathèque. On constate un âge charnière au tour de 8-9 ans pour accéder aux ordinateurs en jouissant des mêmes droits que l'utilisateur adulte. Il existe trois façons de limiter l'accès aux ordinateurs et à Internet aux usagers de l'espace jeunesse : par l'âge, par l'utilisation qu'on en fait et la durée de celle-ci. La jeunesse a aussi à sa disposition de nouveaux outils numériques : tablettes et liseuses.

3) Tablettes et liseuses

Depuis les années 2000, on voit apparaître de nouveaux supports dans les médiathèques, plus récemment on observe l'arrivée de tablettes et de liseuses dans certaines médiathèques. Cependant, il n'y a pas encore une généralisation de ce support dans ces établissements contrairement aux DVD.

Parmi les trois médiathèques, seules deux proposent des tablettes et l'une d'elles des liseuses. L'une des médiathèques proposant des tablettes a dû arrêter ce service, en raison de vols et dégradations récurrents sur ce support. L'autre médiathèque (Ormédo) possède deux tablettes une pour chaque section (adulte et jeunesse). La tablette jeunesse se situe dans l'espace jeunesse, sur celle-ci ont été téléchargées des applications destinées à ce public. On compte environ une trentaine d'applications, parmi cette sélection on trouve des jeux comme Fix Factory, Draw Animal...

Cependant des applications sont plus à destination d'un apprentissage éducatif, par exemple l'application Dinosaur HD qui est une encyclopédie sur les dinosaures, elle permet de comprendre les différentes caractéristiques (taille, poids, lieu de vie...) de ces animaux préhistoriques. L'application Corps Humain permet de comprendre le fonctionnement de celui-ci, l'application est interactive. Cette sélection montre une volonté de s'adapter à ce public en lui faisant découvrir ce nouveau support par le biais d'applications ludiques mais aussi instructives. Sur la tablette jeunesse des applications sont disponibles en langue étrangère notamment en anglais et une ou deux en espagnol. Certaines sont uniquement en anglais, dans d'autres applications on peut choisir la langue, par exemple l'application interactive Dracula existe en français et en anglais. Ces applications en langue étrangère permettent deux choses : tout d'abord que le jeune usager se familiarise avec une langue étrangère, d'autre part des enfants ayant des parents étrangers puissent utiliser la tablette dans leur langue maternelle. Ce propos est à nuancer car les applications sont le plus souvent en français ou en anglais. Cependant cette offre concernant la tablette jeunesse présente des limites. L'une d'elles étant le déchargement de la tablette : en effet celle-ci se recharge rapidement. Les enfants la demandent souvent et s'étonnent qu'elle ne fonctionne pas (à cause du problème d'alimentation). Une autre limite concerne l'accès de ce support par la jeunesse. Précédemment, on a évoqué la localisation de la tablette dans l'espace jeunesse et ses applications, dans les deux cas on constate que la tablette est à destination d'un public entre 6 et 12 ans. En effet, il n'y a pas d'applications pour les adolescents (12-17 ans) et la mise à disposition de la tablette au sein même de l'espace jeunesse ne les encourage peut être pas à la consulter. Or une autre tablette est accessible pour les plus de 16 ans, sur laquelle on a mis *le Professeur Cyclope* qui est une revue mensuelle de BD numérique, plus précisément c'est une BD créée pour le numérique et qui est indépendante. Cette tablette n'est pas en libre accès, on peut uniquement la consulter sur place en échange d'une carte d'identité durant le temps de l'utilisation. L'offre que propose la médiathèque Ormédo cible davantage les jeunes usagers et les adultes, actuellement pour le créneau des 12-16 ans il n'y a pas d'applications spécifiques pour leur âge, par conséquent les adolescents utilisent très peu les tablettes de cette médiathèque.

Ormédo est la seule médiathèque de l'étude de cas à proposer des liseuses au public. Les liseuses y sont accessibles à tous, il n'y pas de limite d'âge. Ces dernières sont empruntables et la durée d'emprunt est la même que pour les autres documents. Le contenu de ces liseuses n'est pas forcément adapté à la jeunesse, il y a peu, voire pas, d'illustrations. En effet, le contenu des liseuses est constitué d'œuvres tombées dans le domaine public donc pas beaucoup de livres à destination de la jeunesse, lorsqu'il y en a ce sont des classiques pour la jeunesse comme *Les Malheurs de Sophie*, *Les aventures de Tom Sawyer*... L'offre n'est pas forcément attractive pour les plus jeunes. Malgré

le fait que les jeunes soient plus entourés d'écrans (téléphone, télévision, ordinateur, tablette...), ce ne sont pas eux qui vont emprunter les liseuses mais plutôt le public adulte.

Les usagers de l'espace jeunesse ont accès à ces deux supports : la tablette et la liseuse en bibliothèque. Il y a moins de restriction d'utilisation selon l'âge de l'utilisateur concernant la tablette et la liseuse que l'accès aux DVD et aux ordinateurs. Or, on constate qu'en bibliothèque les jeunes ne sont pas les principaux utilisateurs de ces supports.

4) Ressources numériques

De plus en plus, les médiathèques proposent des ressources numériques aux abonnés. L'accès à ces ressources est disponible à tous les inscrits, il n'y a pas de restriction d'âge. Ces collections numériques induisent un nouveau mode d'accès. En effet, elles sont accessibles par Internet et consultables à la médiathèque ou depuis son domicile mais il faut un identifiant et un mot de passe. Chacune de ces médiathèques propose une offre de ressources numériques variée en fonction de sa politique d'acquisition et de son budget.

La médiathèque Lisa Bresner propose une collection numérique qui permet de regarder des films ou écouter des CD en toute légalité depuis chez soi. Pour donner un aperçu de l'utilisation de cette collection : « *Chaque mois, en moyenne, 3 200 morceaux sont écoutés, et 300 films visualisés*⁹⁴. » Ces chiffres représentent l'utilisation de ces ressources par tous les abonnés mais il n'y a pas d'étude spécifique concernant la jeunesse. Or il existe une sélection pour la jeunesse parmi les films proposés. La médiathèque Ormédo propose elle aussi des ressources numériques, elles sont au nombre de trois. L'une étant musicale c'est La cité de la musique de Paris qui permet d'accéder à des partitions et des concerts. Les deux autres proposent de l'autoformation : Vodéclic autoformation informatique et Toutapprendre autoformation en langues, vie professionnelle, code de la route... Malgré ces offres, là encore ce ne sont pas les jeunes qui sont les principaux utilisateurs de ces ressources. Parfois cela est dû à manque d'information ou de visibilité physique de cette collection. En effet, les jeunes ne se représentent pas la médiathèque comme étant un établissement offrant des ressources numériques, leur représentation de la médiathèque est un lieu proposant des livres, des DVD, des CD, un accès aux ordinateurs...

⁹⁴ <http://www.ouest-france.fr/il-y-un-souhait-la-mediathèque-lisa-bresner-2933570> (lien consulté le 4 avril 2015).

La seule limite d'accès aux ressources numériques est que l'utilisateur doit être inscrit dans la médiathèque. Cette limite est valable pour l'ensemble du public, on ne fait pas de distinction d'âge. Actuellement, les usagers de l'espace jeunesse ont accès à ces ressources numériques mais ce n'est pas pour autant qu'ils vont l'utiliser.

5) Jeux-vidéo

Etant donné que seule la médiathèque Gao Xingjian est dotée d'une collection de jeux-vidéo dans le département de Loire-Atlantique, il est difficile d'appréhender la question de l'accessibilité à ce support sans moyen de comparaison. C'est pourquoi, j'ai choisi de la comparer avec une autre médiathèque qui possède une collection de jeux-vidéo la médiathèque Nelson Mandela à Angers.

La médiathèque Gao Xingjian propose des jeux-vidéo, ces derniers sont classés par type de console Xbox, Wii, PS3 alors qu'à la médiathèque Nelson Mandela ils sont regroupés par délimitation d'âge selon la classification PEGI. Dans les deux médiathèques, les abonnés ont le droit d'emprunter un jeu-vidéo par carte de lecteur. L'utilisateur du secteur jeunesse ne peut pas emprunter des jeux-vidéo pour les adultes et l'emprunt de jeu-vidéo dépend de la classification PEGI. Par exemple un enfant de 8 ans ne peut pas emprunter un jeu-vidéo PEGI 12 car il est destiné aux 12 ans et +. Les médiathèques prennent en compte cette classification et l'appliquent.

Pour les jeux-vidéo, on observe qu'une distinction se fait entre le secteur jeunesse et le secteur adulte, c'est en fonction de l'âge de l'utilisateur que celui-ci peut ou non emprunter ce support, de plus l'emprunt limité à un jeu-vidéo par carte concerne tous les abonnés.

Globalement, les usagers du secteur jeunesse ont accès aux nouveaux supports : DVD, ordinateurs, tablettes, liseuses, ressources numériques et jeux-vidéo. Cependant l'accès à ces nouveaux supports est limité en fonction de l'âge de l'utilisateur jeune. Pour l'accès aux ordinateurs, on s'aperçoit qu'il existe un âge charnière (8-9ans) au-delà duquel l'utilisateur de l'espace jeunesse bénéficie des mêmes droits que l'utilisateur adulte. Pour les autres supports, il faut attendre l'âge charnière d'emprunt qui tourne entre 13 et 14 ans pour pouvoir emprunter des documents adultes. Cependant pour les jeux-vidéo, seuls les adultes peuvent emprunter les jeux-vidéo interdits aux moins de 18 ans. Lorsqu'on parle des nouveaux supports en médiathèque et de l'espace jeunesse, la notion d'âge revient sans cesse. En effet, la jeunesse comprend les différents âges de l'enfance mais comment les définir ?

B) Un ou des espace(s) jeunesse : les âges de l'enfance

Depuis les années 1920 on assiste à la création d'espace pour enfants dans les bibliothèques. Peu à peu ce modèle se répand plus largement dans les années 1970 et 1980. L'espace jeunesse est donc un espace qui se distingue de l'espace adulte. En effet, les différentes tranches âges de l'enfance cohabitent dans l'espace jeunesse. Cependant cette cohabitation ne se fait pas sans difficulté. Les professionnels commencent à s'interroger sur ce phénomène. Des réflexions tournent autour de la création d'un espace spécifique pour les adolescents dans les médiathèques. Cette question est toujours d'actualité aujourd'hui.

Le public jeunesse est difficile à définir, il s'est élargi avec l'abaissement de l'âge par l'inscription. Désormais on peut inscrire un nouveau-né dans les médiathèques. La jeunesse ce sont les différents âges de l'enfance cependant les frontières concernant les âges de l'enfance ont tendance à se déplacer. Avant on considérait que l'adolescence commençait vers 14 ans, aujourd'hui elle commence à 12 ans, on parle même de préadolescents pour les 10-11 ans. Une autre question se pose : les tout-petits seraient les 0-6 ans, alors comment appelle-t-on la classe des 7-9 ans ? Définir les âges de l'enfance n'est pas aisé car les limites ne sont pas clairement établies. On l'observe en bibliothèque au niveau de l'âge charnière d'emprunt entre le secteur adulte et le secteur jeunesse qui varie en fonction des établissements, de plus ces dernières années on assiste à un abaissement de l'âge pour emprunter des documents adultes. Le public jeunesse est l'ensemble de ces différentes classes d'âges mais comment créer un espace jeunesse cohérent au sein des bibliothèques ? Comment peut-on assurer la cohabitation dans cet espace jeunesse ?

Pour mieux comprendre l'espace jeunesse, il faut le localiser au sein de la bibliothèque. En effet, l'espace jeunesse n'est pas à l'entrée des médiathèques. Il se situe à côté des toilettes ce qui évite aux enfants de sortir de l'espace jeunesse, dans un coin ou au fond de la bibliothèque. Dans les trois médiathèques de mon étude de cas, l'espace jeunesse n'est pas situé au même endroit. A Lisa Bresner, la petite enfance est dans un coin de la médiathèque alors que le reste de la jeunesse est au fond de la médiathèque. A la médiathèque Gao Xingjian, l'espace des tout-petits est au centre de la médiathèque à côté des romans jeunesse, cette logique spatiale permet de repérer cet espace de n'importe quel endroit de la bibliothèque, il est mis en valeur. A la médiathèque Ormédo l'espace jeunesse et la niche pour les adolescents se situent au fond de la bibliothèque et sont diamétralement opposés. Le fait de mettre l'espace jeunesse dans un coin permet de faire une séparation avec les autres espaces de la bibliothèque. Cependant la cohabitation entre les différents âges de l'enfance n'est pas aisée.

Dans les bibliothèques, l'espace jeunesse regroupe différents âges de l'enfance qui n'ont pas forcément les mêmes pratiques de lecture et les mêmes centres d'intérêt. Dès les années 1980, on souligne la nécessité de séparer les plus jeunes des plus âgés au sein de l'espace jeunesse⁹⁵. En effet, les plus grands usagers de l'espace jeunesse ne souhaitent pas être avec les plus jeunes. Ces dernières années, les professionnels se sont penchés sur la question : faut-il créer un espace pour les adolescents dans les médiathèques ? Les avis sont partagés, certains estiment que si on crée un espace adolescent on les cloisonne, d'autres pensent au contraire qu'il faut leur créer un espace dans lequel les adolescents se sentent bien et dans l'objectif que ce public vienne plus fréquenter la bibliothèque. Cette question est toujours d'actualité et revient régulièrement dans la littérature professionnelle. Cependant, on pense de plus en plus que les adolescents doivent avoir un espace à eux mais qu'en est-il du point de vue des adolescents ? En fonction des âges des adolescents les réponses changent : les 11-14 ans y sont plus favorables alors que les 15-18 ans le sont moins⁹⁶. Les raisons que mettent en avant les 11-14 ans c'est d'avoir un espace pour eux où l'on peut rencontrer d'autres jeunes. Pour les 15-18 ans, certains jugent que c'est une mise à l'écart des adolescents et ils préfèrent circuler librement entre l'espace jeunesse et l'espace adulte⁹⁷. Dans mes lectures ou en échangeant avec des professionnels, je m'aperçois que l'espace adolescent est jugé comme nécessaire dans les médiathèques. Les bibliothèques font-elles le choix d'avoir plusieurs espaces pour la jeunesse ? Doit-on toujours parler d'espace jeunesse ou doit-on plutôt employer les termes des espaces jeunesse en bibliothèques ?

Aujourd'hui, les bibliothèques municipales optent le plus souvent pour des espaces jeunesse. Dans les trois médiathèques de mon étude de cas, les médiathèques ont au minimum deux espaces pour la jeunesse. A la médiathèque Gao Xingjian, l'espace pour les tout-petits est dans une micro architecture « le Cube », les romans jeunes et adolescents sont à côté de cette structure. La médiathèque Ormédo lors de son ouverture en 2013 a un espace jeunesse mais en janvier 2015 les romans adolescents sortent de l'espace jeunesse et un petit espace pour les adolescents est aménagé. La médiathèque Lisa Bresner a trois espaces pour la jeunesse, un espace petite enfance (0-6ans), un espace jeune (7-11 ans) et un espace adolescent (12-17ans). Cette bibliothèque a une volonté de développer ce fonds adolescent. Lors du projet de construction de la médiathèque on retrouve cette

⁹⁵ WEIS, Hélène, *Les bibliothèques pour enfants*, op. cit. p 54

⁹⁶ REPAIRE, Virginie, « Un espace « ados » pour qui ? pourquoi ? » : diaporama disponible sur le site internet suivant : http://biblio.gironde.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=2275:les-espaces-qadosq&catid=48:amenagement-et-espace&Itemid=114 (consulté le 9 avril 2015)

⁹⁷ Ibid.

volonté d’agir en faveur des adolescents : «*Une attention particulière sera portée au public adolescent qui fréquente peu les bibliothèques et constitue aussi un enjeu culturel et social*⁹⁸ ». En étudiant ces trois médiathèques, on s’aperçoit qu’il y a des espaces pour la jeunesse et non plus un seul comme au début de la création d’un espace pour enfants. De plus, ces différents espaces jeunesse ne sont pas cloisonnés par des murs avec le reste de la médiathèque, par exemple à Lisa Bresner l’espace jeune et l’espace adolescent sont séparés par le mobilier dans lequel sont rangées les revues. Cependant pour développer différents espaces pour la jeunesse, il faut que les médiathèques aient assez d’espace public. Pour la médiathèque Ormédo, la surface réservée au public est de 650 m² mais l’espace jeunesse avec le petit espace adolescent représentent environ 110m². N’ayant pas eu de réponse à mon questionnaire de la part des deux autres médiathèques, je n’ai eu pas la possibilité de comparer la surface que représente les espaces jeunesse par rapport au reste de la médiathèque. Ces espaces dédiés à la jeunesse sont soit proches, dans le cas de Gao Xingjian, soit ils sont dispersés, comme à Ormédo, au sein de la médiathèque. La médiathèque Lisa Bresner propose une autre conception celle d’avoir un espace dédié aux petits enfants dans un coin et à un autre endroit de faire un espace jeune et un espace adolescent qui sont côte à côte.

Les bibliothèques prennent en compte que la cohabitation entre les âges n’est pas aisée. Aujourd’hui, on s’aperçoit qu’il est nécessaire de créer des espaces jeunesse mais encore faut-il avoir un espace public suffisamment conséquent. Les nouveaux espaces jeunesse ne sont pas uniquement la création d’espace adolescent mais c’est aussi la création d’espace pour les jeunes. Ces jeunes qui se situent entre les tout-petits et les adolescents. Dans les revues professionnelles des années 1990, on parle de décroisement en médiathèque entre la section des jeunes et la section des adultes⁹⁹. Aujourd’hui, il existe la notion de plusieurs espaces pour la jeunesse au sein de ces établissements. Cependant la réflexion au tour de la transition entre l’espace jeunesse et l’espace adulte demeure.

⁹⁸ Dossier de presse sur la médiathèque Lisa Bresner du 30 mars 2012, disponible sur le site internet : http://loire-atlantique.foxoo.com/_internautas/0000006120/photos/mediatheque%20lisa%20bresner%20020412.pdf

⁹⁹ JACOBSEN, Hélène, « Section des jeunes et section des adultes faut-il décroiser ? », Bulletin des bibliothèques de France no3, Paris, mai 1999, p. 76-79.

C) Comment assurer une transition entre l'espace jeunesse et l'espace adulte ?

Aujourd'hui, les espaces ou sections jeunes font partie intégrante des bibliothèques municipales françaises. L'espace jeunesse se différencie par certains aspects de l'espace adulte. L'utilisateur jeune ayant grandi il passe à l'espace adulte. Cependant on constate une baisse de la fréquentation des bibliothèques à partir de l'adolescence jusqu'à l'entrée dans le monde du travail. Les professionnels s'interrogent : comment peut-on pallier ce phénomène ? Pour cela il faut assurer un passage entre l'espace jeunesse et l'espace adulte. Quelles sont les idées développées par les bibliothèques et les professionnels pour assurer une transition entre ces deux espaces ?

Pour assurer une transition entre ces deux espaces, l'une des solutions envisagée est l'âge charnière d'emprunt. Dans les bibliothèques, l'utilisateur jeune va pouvoir emprunter des documents adultes à partir d'un certain âge, en moyenne autour de 13-14 ans. Cependant il existe des exceptions, notamment au niveau des DVD et des jeux-vidéo interdits aux moins de 16 ans et 18 ans qui ne sont pas empruntables, tant que le jeune usager n'a pas atteint sa majorité. Cet âge charnière d'emprunt permet de faire la transition entre l'espace jeunesse et l'espace adulte. Certaines bibliothèques proposent plusieurs paliers au niveau de l'emprunt pour l'utilisateur jeune. Sur son site le réseau des bibliothèques municipales d'Angers indique trois tranches d'âge d'emprunt pour les jeunes : de 0 à 12 ans, de 12 à 14 ans et à partir de 14 ans. Au niveau de l'emprunt pour ces tranches d'âge, on observe que la possibilité d'emprunter varie en fonction de l'âge et de la nature du document. Ainsi les 0-12 ne peuvent emprunter que des documents jeunesse. Les 12-14 ans peuvent commencer à emprunter des documents adultes : des livres et des magazines adultes en raison de 2 par carte et sont aussi autorisés à emprunter plus de DVD (4 alors que les 0 à 12 ans ne peuvent en emprunter que 2). A partir de 14 ans, l'utilisateur jeune bénéficie des mêmes conditions d'emprunt que les adultes. Ces bibliothèques assurent une transition progressive de l'espace jeunesse à l'espace adulte, en créant des paliers d'emprunt des documents. Aucune des trois médiathèques de mon étude de cas ne propose une transition progressive concernant l'emprunt des jeunes usagers vers l'espace adulte. Un autre moyen d'assurer la continuité entre l'espace jeunesse et l'espace adulte c'est d'avoir la même logique de classement dans ces deux espaces de la médiathèque. Ainsi l'usage jeune peut facilement trouver ses lectures quand il atteint l'âge d'emprunter des documents adultes car il s'est familiarisé avec le classement.

Une autre solution envisagée est un espace de transition, naturellement on pense à l'espace adolescent mais pas seulement, il faut aussi réfléchir à un accès différent sur le site internet de la

bibliothèque pour les jeunes, c'est ce que suggère le sociologue Claude Poissenot¹⁰⁰. La bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage, dans la région de Québec, a créé un espace spécifique pour les adolescents mais aussi un accès spécifique au site internet pour ce public. Cet espace adolescent dans cette bibliothèque canadienne est appelé Soda, différents espaces sont aménagés au sein de cet espace adolescent : le coin bistrot dans lequel il y a les BD et les mangas et le coin d'aide aux devoirs... Le site internet de l'espace Soda a un interface facile d'utilisation pour les jeunes, de plus ce site met à leur disposition le catalogue de la médiathèque, les informe du calendrier des animations, présente de nouveaux jeux de société et jeux-vidéo et partage des coups de cœur sur leur lecture. Le site Soda sert de transition entre l'espace adolescent et l'espace adulte de cette médiathèque canadienne, il y existe un onglet bibliothèque qui permet de basculer vers le site générale de la bibliothèque Brossard Georgette-Lepage. Le fait d'avoir un accès spécifique pour ce public permet de l'encourager à consulter le site de la médiathèque. En France, à Rennes, la bibliothèque des Champs-Libres a un espace adolescent appelé « MeZZanine¹⁰¹ » pour les 11-14 ans. La « MeZZanine » se situe entre le rez-de-chaussée dédié aux enfants et les autres étages destinés aux adultes, elle assure donc une continuité spatiale dans la bibliothèque et fait figure d'espace intermédiaire. Cet espace adolescent propose des espaces de travail et détente. Par ailleurs, la bibliothèque des Champs-Libres n'a pas créé un site internet spécifique aux adolescents contrairement à la bibliothèque canadienne Brossard Georgette-Lepage. Des médiathèques ne créent pas un espace adolescent, soit par choix, par manque de place ou de budget pour en créer un. Il faut assurer une continuité spatiale entre l'espace jeunesse et l'espace adulte, l'espace adolescent semble une réponse pour assurer la transition entre ces deux espaces.

Une autre possibilité envisagée : c'est toujours un espace de transition cependant il regroupe deux publics : adolescent et jeune adulte. Le dernier numéro de *La revue des Livres pour enfants* a pour titre « Jeunes adultes : la nouvelle frontière ?¹⁰² », on peut envisager en bibliothèque que la nouvelle frontière ne soit pas uniquement les adolescents mais aussi les jeunes adultes. Les médiathèques d'Ivry sur Seine ont ainsi créé un espace adolescents et jeunes adultes¹⁰³. Sur le site internet des médiathèques d'Ivry sur Seine, il y a un onglet services et publics, lorsqu'on clique sur celui-ci un menu déroulant s'affiche dans lequel sont mentionnés les différents services et publics des médiathèques. On s'aperçoit que ces médiathèques distinguent trois publics : les jeunes, les

¹⁰⁰ Voir Annexe 17 Interview de Claude Poissenot

¹⁰¹ MASSE, Catherine, « La MeZZanine », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°2, Paris, 2013, p. 70-73.

¹⁰² « Jeunes adultes : la nouvelle frontière », *La revue des livres pour enfants*, Paris, Avril 2015, p. 96-161.

¹⁰³ Source de l'information le site internet suivant : <http://mediatheque.ivry94.fr/services-et-publics/adolescents-et-jeunes-adultes/>

adolescents - les jeunes adultes et les adultes. Si l'on clique dans le menu déroulant sur l'onglet adolescents et jeunes adultes, on arrive directement sur une page sur laquelle sont annoncées les animations concernant ce public, les nouveautés... Ces médiathèques d'Ivry sur Seine n'ont pas fait un site séparé pour ce public mais une page du site internet de ces médiathèques leur est entièrement destinée. La médiathèque Joseph Schaefer, à Bitche en Moselle, propose elle aussi un lieu qui regroupe les adolescents et les jeunes adultes¹⁰⁴, cette médiathèque n'emploie pas le terme espace pour définir ce lieu mais le terme pôle. Les autres espaces de la médiathèque s'appellent aussi pôle, on parle du pôle adulte et du pôle jeunesse. Dans ce « pôle ados et jeunes adultes », on y trouve des romans de tous les genres, des livres documentaires ainsi que des BD et mangas. Si on regarde plus attentivement les abonnements de la médiathèque Joseph Schaefer, on observe que l'abonnement « Ados Jeunes Adultes¹⁰⁵ » concerne les 13-17 ans et ceux-ci ont accès aux fonds jeunesse, ados, adultes¹⁰⁶. Les notions d'âge des Adolescents Jeunes Adultes ne sont pas clairement définies, en effet la médiathèque Joseph Schaefer écrit sur son site les 13-17 ans or dans le dernier numéro de *La revue des livres pour enfants*¹⁰⁷ est soulevée à propos des jeunes adultes la question : de quelle classe d'âge parle-t-on ? La classe d'âge des 19-22 ans est retenue pour les désigner. Pour créer un espace intermédiaire devant faciliter la transition de l'espace jeunesse vers l'espace adulte, il faut savoir à qui est destiné cet espace transitoire donc quelle est la classe d'âge à définir.

Des solutions sont envisagées pour faciliter la transition de l'espace jeunesse vers l'espace adulte. La mise en place d'un âge charnière d'emprunt et les paliers progressifs d'emprunt pour le jeune usager lui permettent de se familiariser petit à petit aux collections adultes. La création d'un espace adolescent sert à la fois à bien définir un espace pour ce public mais aussi à assurer une transition progressive, cet espace servant d'intermédiaire. Or il n'y a pas qu'une seule conception de l'espace intermédiaire. En effet aujourd'hui, se dessine la possibilité d'assurer la transition entre l'espace jeunesse et l'espace adulte en regroupant dans un même espace les adolescents et les jeunes adultes. Cette solution peut être envisagée surtout depuis l'apparition de la littérature dite « littérature young adult¹⁰⁸ ». Ces solutions envisagées varient en fonction de l'espace dont l'on dispose : si c'est une création de bibliothèque la mise place d'un nouvel espace intermédiaire est

¹⁰⁴ Informations disponibles sur le site internet : http://www.mediatheque-josephschaefer.fr/?page_id=375

¹⁰⁵ Expression employée sur le site : http://www.mediatheque-josephschaefer.fr/?page_id=10

¹⁰⁶ Ibid.

¹⁰⁷ « Jeunes adultes : la nouvelle frontière ? », *La revue des livres pour enfants*, op. cit. p. 147-148.

¹⁰⁸ « Jeunes adultes : la nouvelle frontière », *La revue des livres pour enfants*, op. cit p.19

plus facile que si l'on a déjà une architecture en place pas forcément adaptée aux nouvelles circulations en bibliothèque ; cela dépend aussi de la superficie des médiathèques. La création d'un espace intermédiaire dépend du budget mais surtout du choix ou non des bibliothèques d'en créer un.

L'espace jeunesse a évolué depuis sa création, en particulier ces dernières années. En effet, de nouvelles réflexions ont vu le jour, notamment avec l'arrivée de nouveaux supports dans les médiathèques qui ont induit de nouveaux modes d'accès à l'information plus particulièrement avec Internet. L'introduction de ces nouveaux supports engendrent de nouvelles dispositions prises envers l'utilisateur jeunesse pour qu'il y ait accès mais aussi pour son bien-être. L'espace jeunesse évolue aussi avec la volonté de cohabitation des jeunes au sein de leur espace, or celle-ci n'est pas aisée. Les professionnels réfléchissent à la création ou non d'un espace adolescent qui peut améliorer la cohabitation dans cet espace jeunesse. En résulte parfois la création d'espace adolescent, les médiathèques ont donc un ou des espaces jeunesse, cependant la tendance est plus à des espaces jeunesse en médiathèque qu'à un seul. L'espace adolescent n'est pas vu uniquement dans le but d'assurer une meilleure cohabitation dans l'espace jeunesse mais aussi comme étant une réponse possible à la transition entre l'espace jeunesse et l'espace adulte. Récemment, la mise en place d'un espace adolescents et jeunes adultes fait son apparition dans certaines médiathèques et a pour but de faciliter le passage entre les deux sections jeunesse et adulte. L'espace intermédiaire apparaît comme une des solutions pour permettre la transition de l'espace jeunesse vers l'espace adulte. Or la création de ces espaces intermédiaires ne signifie pas obligatoirement que les jeunes vont plus fréquenter les médiathèques.

Conclusion

Inexistant au XIX^{ème} siècle, l'espace jeunesse en bibliothèque est aujourd'hui devenu incontournable. Exclu des bibliothèques d'étude au XIX^{ème} siècle, toléré dans les bibliothèques populaires l'enfant voire le jeune est devenu un lectorat à part entière au XX^{ème} siècle.

La scolarisation progressant, le nombre d'enfant lecteur augmente, face à cette situation les bibliothèques populaires autorisent le prêt pour l'enfant à partir de 8 ans. Après la Première Guerre mondiale, naît l'idée que les enfants doivent être instruits afin d'œuvrer pour la paix. C'est dans ce contexte que des espaces pour les enfants apparaissent dans les bibliothèques françaises avec l'aide

des Américains (CARD et Book Committee on Children's Libraries). La création d'espace pour enfants se fait d'abord dans le département de l'Aisne puis on crée une bibliothèque pour la jeunesse l'Heure Joyeuse à Paris. Les années 1960 marquent un tournant avec la bibliothèque pour enfants de Clamart, créée par l'Association la Joie par les livres, elle développe ses propres formations et ses analyses sur la lecture enfantine. Cependant on s'efforce de séparer les enfants des adultes pour assurer une cohabitation meilleure dans les bibliothèques.

La création d'un espace pour les enfants, c'est aussi la prise en compte de leurs besoins : le mobilier adapté à leur taille, les collections, leurs pratiques de lecture (la salle de l'Heure du Conte tient compte d'une pratique de lecture collective). On s'efforce de développer l'autonomie du jeune lecteur. L'espace jeunesse a un intérêt pédagogique, en effet le développement de la lecture auprès de la jeunesse contribue à aider le jeune lecteur à devenir le citoyen de demain. C'est pourquoi on surveille les lectures par la législation avec la loi du 16 juillet 1949 sur les publications jeunesse et ses révisions. De plus, il y a un débat sur cette loi, certains parents s'offusquent de livres en secteur enfant qui ne tombent pas sous le coup de la loi, généralement ce sont des livres qui ont pour sujet les tabous et les problèmes de notre société actuelle. D'autres personnes pensent qu'il faut abroger la loi en raison de la démocratie car cette loi est perçue comme de la censure.

L'espace jeunesse ressemble à l'espace adulte mais une différence essentielle entre ces deux espaces : c'est la réflexion sur la notion d'âge qui est indispensable lorsque l'on aborde la question d'un espace jeunesse. Cette notion d'âge est récurrente pour définir le mobilier, les collections et le fonctionnement de cet espace.

L'espace jeunesse c'est aussi l'adaptation de celui-ci aux réalités de la société d'aujourd'hui. L'apparition et l'accès de nouveaux supports dans les médiathèques permettent à la jeunesse de se familiariser avec eux or ils ne situent pas dans l'espace jeunesse. On observe que l'éveil de l'enfant se fait de plus en plus jeune d'où un abaissement de l'âge d'inscription dans les bibliothèques et des livres adaptés à ce public. On s'aperçoit que les frontières de l'enfance se déplacent en fonction de l'évolution de la société actuelle, l'adolescence commence à 12 ans et l'âge auquel un usager jeune peut emprunter des documents adultes tend à s'abaisser. L'espace jeunesse s'organise en fonction des pratiques de lecture de la jeunesse mais le problème est la cohabitation dans cet espace en raison des différentes pratiques de lecture de la jeunesse.

Le problème de la cohabitation dans l'espace jeunesse engendre une réflexion sur cet espace en bibliothèque. On essaye de trouver des solutions, la création d'un espace adolescent apparaît comme une réponse à ce problème mais aussi la création des espaces jeunesse comme un coin pour les tout-petits. Les bibliothèques aujourd'hui ont tendance à avoir des espaces jeunesse et non plus un seul comme au début de la création d'espace pour enfants.

On a des espaces jeunesse or la question de la transition entre ceux-ci et l'espace adulte demeure toujours. Certains espaces jeunesse sont créés afin d'assurer une meilleure cohabitation mais ils sont aussi vus comme des espaces intermédiaires dans l'objectif d'aider au passage de l'espace jeunesse vers l'espace adulte. Une nouvelle frontière se dessine pour l'espace intermédiaire en bibliothèque la notion d'espace pour les jeunes adultes. Est-ce le début d'une réflexion sur la notion d'âge dans l'espace adulte en bibliothèque ?

